

SWISSMOTO

Règlement Road Racing Championship 20**25**



MEMBER



OFFICIAL
MEDICAL
PARTNER

RÉPÉTOIRE DES VERSIONS

Version	Date	Auteur	Remarque
2025	15.01.2025	J.L. Ronchi, P. Montavon	Version initiale

1. Organisation

Le championnat suisse sur circuit se déroule dans le cadre du **BeNeLux Trophy** dans les catégories suivantes :

- **Supersport SSP 600**
- **Superbike SBK 1000**

2. Participants / Licences

Pour participer au championnat, les pilotes doivent obligatoirement être en possession d'une des licences :

- **Swiss Moto - Road Racing - All Classes «National»**
ou
- **Swiss Moto - Road Racing - All Classes «Europe»**

laquelle est délivrée uniquement par Swiss Moto.

3. Conditions d'admission pour motos

- Selon le règlement technique de la FMB REGLEMENT Tech SSP - SSP NG - SBK

4. Inscriptions

- Les inscriptions seront gérées selon le règlement particulier

5. Equipements obligatoires

- Selon le règlement technique de la FMB REGLEMENT Tech SSP - SSP NG - SBK, art. 2.5

6. Attribution des points

- Attribution des points aux 15 premiers classés soit successivement : 25 - 20 - 16 - 13 - 11 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 (art.12.5)

Les règlements 2025 Course sur route et Technique de la FMB ainsi que l'annexe compétition Beneluxcup font foi qui sont annexé sur Swiss Moto (www.fmb-bmb.be)



Jean-Luc Ronchi
Vice-Président Commission



Pascal Montavon
Commissaire technique